

BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2024



1371, rue du Centenaire, La Conception, Québec, J0T 1M0 • info@municipalite.laconception.qc.ca • municipalite.laconception.qc.ca

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes
Chers citoyens,

Voilà déjà une troisième année qui se termine pour moi, en tant que Maire de cette splendide Municipalité aux multiples charmes ! C'est toujours un immense honneur et un plaisir partagé avec tous les membres du conseil que nous débiterons une quatrième et une nouvelle année à vous représenter dans le développement municipal, notamment par l'amélioration de la qualité de vie, en tenant compte des priorités des citoyens.

À mon plus grand bonheur, que de sérieux et importants projets se dessinent et se concrétisent actuellement et qui seront mis à terme dans un futur proche au bénéfice de toute la communauté. Comme vous le savez déjà, la Municipalité s'enorgueillira d'un tout nouveau garage complètement neuf et d'un Hôtel de Ville fraîchement rénové et agrandi, tous deux prévus pour le début de l'été prochain.

Deux imposants projets qui ont reçu une aide financière tout aussi magistrale que les projets eux-mêmes. En effet, la Municipalité obtient jusqu'à 78% des dépenses admissibles de la part du gouvernement du Québec. Quelle chance bénéficie la Municipalité de recevoir ces deux importantes subventions au même moment !

Sans parler de l'immense travail et du professionnalisme constant qu'ont fait preuve la directrice générale, madame Josiane Alarie et son équipe ainsi que la belle ouverture des conseillers en regard de ces projets d'ampleur. Merci Josiane, pour ta vision, tes actions, ton labeur et ton acharnement à réaliser ces deux immenses visées, et ce, côte à côte, dans une même année.

Deux infrastructures modernes, sécuritaires et fonctionnelles qui contribueront à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et des travailleurs. Pour ne nommer que celles-ci, les améliorations prévues à l'hôtel de ville sont le renforcement de la structure qui était déficiente, le désamiantage des planchers et des plafonds, le remplacement du système de chauffage pour de l'énergie beaucoup moins coûteuse et plus écoresponsable, sans oublier l'installation d'un système de climatisation dans tout le bâtiment, incluant les salles communautaires. Quel bel héritage pour les générations futures !

La Municipalité remercie également très sincèrement la ministre des Affaires municipales, Madame Andrée Laforest et la députée de Labelle, madame Chantale Jeannotte pour les aides financières octroyées dans le cadre de ces deux constructions sans quoi les projets n'auraient jamais pu voir le jour.

Je profite donc de la présente afin de vous souhaiter en mon nom et au nom des membres du conseil et de tous les employés de la Municipalité, un très joyeux temps des Fêtes. Que ce temps vous apporte la joie et la paix dans votre maison ainsi que la santé qui nous permet de réaliser toutes nos ambitions.

Au plaisir de vous revoir dans nos nouveaux locaux au cours de 2025 !

Votre maire, **Gaëtan Castilloux**



NOUVEL ENDROIT POUR LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL:

Depuis le mois de novembre dernier, les séances du conseil sont tenues pour le temps des travaux à l'Hôtel de Ville au garage municipal actuel qui est situé au **2002, rue des Lilas** à La Conception. Les séances reprendront à l'hôtel de ville dès les travaux terminés.

Prenez bonne note que la diffusion des séances par visioconférence se poursuit, vous pouvez vous connecter par le lien disponible sur l'ordre du jour disponible sur le site Web de la Municipalité.

Nous vous y attendons en grand nombre !



Pour la période des Fêtes, les bureaux seront fermés du 20 décembre 2024 à midi, jusqu'au dimanche 5 janvier 2025.

L'équipe sera heureuse de vous accueillir dès le lundi 6 janvier 2025, dès 7 h 45.



SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2025

Toujours à 19 h 30 :

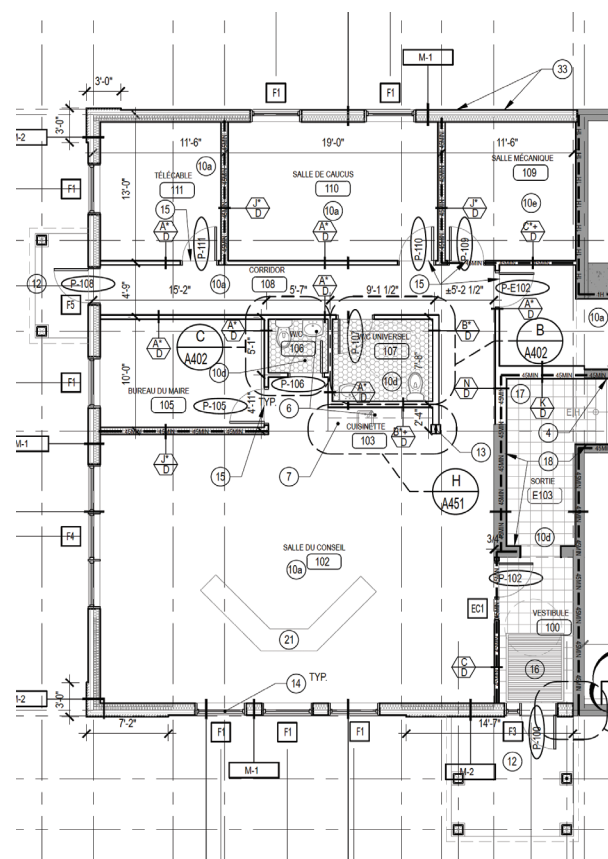
- Lundi, 20 janvier
- Lundi, 10 février
- Lundi, 10 mars
- Lundi, 14 avril
- Lundi, 12 mai
- Lundi, 9 juin
- Lundi, 14 juillet
- Lundi, 11 août
- Lundi, 8 septembre
- Mardi, 14 octobre
- Lundi, 17 novembre
- Lundi, 8 décembre

AGRANDISSEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

Nous sommes fiers de vous présenter quelques photos de l'agrandissement de l'hôtel de ville ainsi qu'une photo de groupe prise le 18 novembre dernier lors de l'inauguration du début des travaux d'agrandissement et de réfection de l'hôtel de ville.



(De gauche à droite): Kevin Lavalard, LH2, Jade Swail, PLA Architectes inc., Marie-Ève Labelle, PLA Architectes inc., Josiane Alarie, directrice générale de la Municipalité de La Conception, Gaëtan Castilloux, maire de la Municipalité de La Conception, Chantal Jeannotte, députée, Benoît Rapatel, contremaître de la Municipalité de La Conception, Roch Gervais, directeur des services techniques de la Municipalité de La Conception, Nicolas Moreno, Jomaco, Michael Demers Desjardins, Jomaco.



INFORMATIONS D'ACTUALITÉS IMPORTANTES

- ✓ Pendant les rénovations de l'hôtel de ville, l'équipe administrative est maintenant disponible provisoirement au **86, Place du Centenaire** à La Conception. Idéalement, comme l'équipe est dans un endroit plutôt restreint et peu facilitant pour les rencontres citoyennes, il est fortement recommandé de communiquer avec l'équipe par courrier électronique.
- ✓ Prendre bonne note que le numéro de téléphone et l'adresse postale restent les mêmes: 819-681-3016 / Municipalité de La Conception 1371, rue du Centenaire, La Conception (Québec) J0T 1M0.
- ✓ Les bureaux municipaux du 86, Place du Centenaire, sont ouverts aux mêmes heures, soit du lundi au jeudi entre 7 h 45 à midi et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi entre 8 h à midi.
- ✓ La fin des travaux est prévue pour le début de l'été 2025. Restez à l'affût pour toutes les informations pertinentes qui concernent la Municipalité sur le site Internet de la Municipalité dans la section « Actualités » à l'adresse suivante: municipalite.laconception.qc.ca/actualites/

AVIS PUBLICS DE LA MUNICIPALITÉ DE LA CONCEPTION

Modalités de publication des avis publics

Tout comme les ordres du jour ainsi que les procès-verbaux, la Municipalité de La Conception publie régulièrement des avis publics sur son site internet, notamment pour les consultations publiques, les entrées en vigueur, les dérogations mineures, etc.

Comme plusieurs municipalités au Québec et comme le permet la Loi, sachez que depuis le 16 mars 2022 en vertu du Règlement numéro 05-2022 relatif aux modalités de publication des avis publics, ceux-ci sont publiés **uniquement** sur le site internet de la Municipalité. C'est donc du devoir des citoyens de visiter le site Web régulièrement pour prendre connaissance des avis qui sont publiés. Tous les avis publics sont disponibles aux délais prévus par la Loi à l'hyperlien suivant: municipalite.laconception.qc.ca/avis-publics/ (situé sous l'onglet Administration).

Nous vous remercions de vous tenir informés et sachez que vous êtes toujours les bienvenues aux assemblées publiques du conseil où toutes les décisions sont prises.

Au plaisir de vous y retrouver !

Acheminement des comptes de taxes 2025

Les comptes de taxes pour la nouvelle année vous seront acheminés comme à l'habitude au mois de février prochain.

N'oubliez pas d'aviser la Municipalité si votre adresse postale a changé en cours d'année afin de vous assurer que votre compte soit acheminé au bon endroit.

À la réception de votre compte, assurez-vous que toutes les informations présentes sont valides et nous vous invitons à communiquer avec nous au 819-681-3016, au poste 5400 pour toutes questions.

- ✓ Malheureusement, aucun local ni aucune salle pour la location n'est disponible pendant la durée des travaux de rénovation.
- ✓ **La bibliothèque est fermée pour le temps des travaux. Si vous avez en votre possession des livres provenant de la bibliothèque de La Conception à rapporter, veuillez les ramener au 86, Place du Centenaire.**

Jusqu'à ce que la bibliothèque soit de nouveau en fonction, vous pouvez devenir membre de la bibliothèque de la Ville de Mont-Tremblant à condition de posséder votre **carte Citoyenne** de la Municipalité de La Conception **et** votre **carte Expérience** de la Ville de Mont-Tremblant. Le coût pour utiliser les services de la bibliothèque de Mont-Tremblant est de 35\$. Votre Municipalité vous remboursera ce montant de 35\$ sur présentation des pièces justificatives seulement, ces pièces peuvent être transmises par courrier électronique à info@municipalite.laconception.qc.ca au plus tard dans un délai d'un mois suivant la facturation de la Ville de Mont-Tremblant.

RAMONAGE DE CHEMINÉE: PLUS QU'UNE SIMPLE AFFAIRE DE BROSSAGE!

Vous aimez profiter de la chaleur et de l'ambiance de votre foyer au bois les soirs de grands froids? Sachez que ce plaisir vient avec la tâche d'effectuer le ramonage de la cheminée tous les ans. Une opération incomplète ou bâclée peut provoquer un feu de cheminée ou même pire!

Soyez prudent, si vous ne savez pas comment faire, vous trouverez des experts pour faire votre ramonage de cheminée.



CARTE CITOYENNE

Pour les propriétaires et les locataires de la Municipalité de La Conception, la carte *Citoyenne* peut être obtenue gratuitement et directement à l'hôtel de ville, sur présentation d'une preuve d'identité avec photo (permis de conduire ou passeport) **et** preuve de résidence (bail ou compte de taxes). **Elle est renouvelable chaque année.** Elle vous donne accès gratuitement aux stationnements municipaux ainsi qu'aux sites de randonnées de la Montagne d'Argent et du Lac-Boisseau. Avec votre carte *Citoyenne* vous pouvez également vous procurer votre carte *Expérience* de la Ville de Mont-Tremblant.

N'oubliez pas de renouveler votre carte Citoyenne dès le mois de janvier 2025!

Nouveau pour 2025

Vous pourrez nous faire parvenir vos pièces justificatives par courriel à madame Noémie Fortin-Cloutier à l'adresse courriel suivante: loisirs@municipalite.laconception.qc.ca afin de procéder au renouvellement de votre carte 2025 et la récupérer à nos bureaux, sur les heures d'ouverture.

Des frais de 10\$ seront exigés pour reproduire une carte perdue ou endommagée.

Rabais et avantages de la carte expérience Mont-Tremblant

Activités libres en gymnases
Accès gratuit (0-17 ans et étudiant)
Rabais sur le prix d'accès (18 ans et +)

Arène Gilles Cadieux
Activités libres - Accès gratuit

Bibliothèques Samuel-Ouimet et du Couvent
50% de rabais sur l'abonnement annuel

Complexe aquatique Mont-Tremblant
Accès gratuit (0-17 ans et étudiant)
Rabais sur les entrées libres (18 ans et +)

Cours et ateliers
Accès prioritaire lors des inscriptions à la programmation de cours et d'activités, après la période réservée à la carte Accès Mont-Tremblant

Lac Mercier
Accès à la place - Tarifs préférentiels

COMMUNIQUÉ DE LA RÉGIE DE COLLECTE ENVIRONNEMENTALE DE LA ROUGE

Contrôle de la qualité des matières déposées dans les bacs roulants

Comme société, nous avons fait le choix de diminuer nos matières résiduelles afin d'en réduire les coûts monétaires et environnementaux en réalisant un tri primaire à la source.

Les gestionnaires municipaux ont, déjà depuis plusieurs années, utilisé tous les moyens disponibles de diffusion d'information concernant le contenu règlementé des bacs de recyclage, de compost et de déchets. Tous ces efforts de communication ayant manifestement généré un maximum de résultat possible, force est de constater que dorénavant l'atteinte des objectifs de qualité devra passer par un contrôle direct du contenu des bacs.



En ce sens, la Régie de collecte environnementale de la Rouge, dont votre municipalité est membre, utilisera les enregistrements vidéo du travail des camions de collecte afin d'identifier et de localiser les sources de contamination, le tout dans le respect des réglementations municipales en vigueur. Ainsi, par équité avec ceux et celles qui trient bien leurs matières, les contribuables n'utilisant pas adéquatement leurs bacs pourraient recevoir des avis de corrections de la Régie et, en cas de contamination sévère ou de récidive, leurs dossiers seraient transférés à la municipalité qui pourrait donner un constat d'infraction selon sa procédure interne.

Pour tout autre question ou commentaire, vous pouvez contacter par écrit la RCER à l'adresse suivante: info@rcer.ca

ÉCOCENTRES

Citoyens de la MRC des Laurentides, saviez-vous qu'il y a 9 écocentres dans votre MRC pour vous servir et qui récupèrent vos matières résiduelles pour les valoriser!

Un service GRATUIT pour tous les citoyens de la MRC des Laurentides avec une preuve de résidence (exigée). Un accès illimité pour toutes les matières, sauf pour les matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD): maximum de 26 visites par année.

Il est important de faire le tri des matières avant votre arrivée à l'écocentre puisque vous devrez déposer vos matières dans plusieurs conteneurs situés à différents endroits. Le personnel de l'écocentre vous indiquera où déposer vos matières, mais ne les déchargera pas de votre véhicule.

Quantité maximale par visite et par jour: 2,83 mètres cubes (100 pieds cubes), qui équivaut à une remorque de 1,52 x 3,05 x 0,60 mètres (10' x 5' x 2'). Pour disposer d'une plus grande quantité, veuillez-vous présenter au CER ou à un centre de tri de matériaux secs, moyennant des frais.

Pour information:
Train de vie durable: traindeviedurable.com/ecocentres/
Écocentre affilié
 Complexe environnemental de la Rouge
 688, chemin du Parc-Industriel, Rivière-Rouge
 819-275-3205



Voici leurs coordonnées pour les horaires, la liste des matières acceptées et refusées, où apporter les matières refusées, ainsi que les procédures et consignes:

- **Écocentre d'Amherst**
Garage municipal, 1323 route 323 sud, St-Rémi d'Amherst
819-681-3372
- **Écocentre d'Huberdeau**
110 chemin de la Rouge, Huberdeau
819-687-8321
- **Écocentre du Lac Supérieur**
Garage municipal, 1101 chemin du Lac Supérieur, Lac Supérieur
819-688-3365
- **Écocentre de la Minerve**
Garage municipal, 75 chemin de la Minerve, La Minerve
819-274-2364
- **Écocentre de Lantier**
Entre la caserne et le garage municipal
127 Croissant des Trois Lacs, Lantier
819-326-2674
- **Écocentre de Mont-Tremblant**
60, Chemin Brébeuf, Mont-Tremblant
819-425-8614, poste 2604
- **Écocentre de Sainte-Agathe-des-Monts**
1710 Principale Est, Sainte-Agathe-des-Monts
819-326-4595, poste 1
- **Écocentre de Sainte-Lucie-des-Laurentides**
2143 chemin Martin, Sainte-Lucie-des-Laurentides
819-326-3198
- **Écocentre de Val-des-Lacs**
Garage municipal, 20 rue Charron, Val-des-Lacs
819-326-5624

LE MARCHÉ ET LA REMISE DU COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE LA ROUGE DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

Le *Complexe environnemental de la Rouge* vous offre deux services économiques et écologiques: le **Marché** et la **Remise**, situés au 688, chemin du Parc Industriel à Rivière-Rouge, directement au Complexe environnemental de la Rouge. Le **Marché** et la **Remise** offrent la possibilité d'acheter des matériaux de construction usagés, en bon état ou divers objets du quotidien et de vous départir de vos matériaux de construction usagés ou divers objets du quotidien.

Pour plus de détails, informez-vous au Complexe par téléphone au 819-275-3205 ou consultez leur site Internet à l'adresse suivante: www.cer.quebec

DE L'ÉPANDAGE D'ABRASIF BEAUCOUP PLUS ÉCOLOGIQUE

Soucieuse de l'environnement et de la sécurité de ses citoyens, la Municipalité procèdera, comme les années dernières, à de l'épandage d'abrasif écologique. Ce gravier à plusieurs impacts positifs sur l'environnement en plus d'augmenter la sécurité routière. Il nécessite moins de déversement en termes de quantité et surtout en termes de fréquence. Ce produit qui est moins visible, reste plus longtemps sur la route, car sa dimension est plus importante donc il ne dégrade pas les chemins et ne se draine pas vers les fossés, créant des sédiments nocifs pour nos cours d'eau, comme l'ancien abrasif qui en plus, exigeait beaucoup plus d'épandages. Aussi, une certaine quantité de cet abrasif est récupérable au printemps, lors du balayage des routes. Pour toutes ses raisons, plusieurs municipalités essaient également ce nouveau matériel.

Il faut changer les choses afin de rendre service à notre planète, qui de plus en plus se dégrade à cause des mauvais gestes posés par les humains. C'est maintenant à notre tour d'essayer de changer les choses.

N'oubliez pas qu'il est strictement interdit de nourrir les chevreuils ou tout autre animal sauvage, et ce, en tout temps. Et ce, pour la santé des bêtes et pour la sécurité de tous les automobilistes.



TRAVAUX PUBLICS

DÉNEIGEMENT

Nous comptons sur votre habituelle collaboration quant au service de déneigement sur notre territoire. Il est important de respecter l'interdiction de stationnement aux abords des chemins afin de faciliter le service de déneigement. Rappelez-vous de l'interdiction de stationner sur toutes les voies de circulation municipales qui s'applique du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement, entre minuit et 7h. Sauf en cas de nécessité ou dans les cas où une autre disposition du présent règlement numéro 19-2022 le permet.

Il est important de se rappeler que le déneigement s'effectue avec des ordres de priorités et qu'il faut donner la chance aux chauffeurs de bien exécuter leurs tâches. Il faut comprendre qu'en journée de tempête les chemins desservis par les autobus scolaires sont faits en priorité et que les autres chemins suivront.

Nous comptons sur votre bonne collaboration pour la saison hivernale 2024-2025.





FÊTE CITOYENNE DU 15 SEPTEMBRE 2024

Nous nous souviendrons longtemps de cette magnifique journée ensoleillée, remplie de sourire et de rire qui fusaient de partout pendant la fête citoyenne du 15 septembre dernier. Les enfants étaient ravis de rencontrer et de pouvoir caresser les animaux de la ferme, de sauter dans les jeux gonflables ou les trampolines, de grimper la tour d'escalade, de se faire maquiller ou de participer aux activités offertes par Kina8at (ouverture de cérémonie, prestation de danse, fabrication d'un bâton de parole). Des artisans de la région et leurs magnifiques produits étaient également sur place. De savoureux blés d'Inde et hot-dogs étaient gratuitement offerts lors de cette grande fête.

Merci madame Chantale Jeannotte, députée, pour sa généreuse contribution financière. Merci également au ministère de la Famille pour leur subvention nous permettant de financer les activités offertes par Kina8at.



DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS POUR L'ORGANISME KINA8AT, À LA CONCEPTION

C'est en présence de M. Ian Lafrenière, ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, de Mme Chantale Jeannotte, députée de Labelle, et de M. Gaétan Castilloux, maire de La Conception, que l'organisme à but non lucratif Kina8at (prononcer «Kinawat») lançait le 23 août dernier son nouveau Programme Mosestan pour la jeunesse autochtone.

Représentant un investissement de 400 000\$ sur deux ans, ce programme permettra aux jeunes autochtones de la province de participer à divers séjours de reconnexion culturelle ayant pour but de contrer les nombreux défis sociaux auxquels ils doivent faire face dans leur quotidien.

Le fondateur de l'organisme Kina8at et chef héréditaire anicinape, Dominique Rankin, croit fermement en l'importance de permettre aux membres des Premières Nations de se remettre debout à travers leurs propres cultures. «Mais Kina8at, insiste-t-il, c'est aussi pour tous ceux qui s'intéressent à la richesse de notre héritage ancestral. C'est pourquoi nos activités se déroulent toujours dans l'esprit du partage et de la réconciliation.»

Basé à La Conception dans les Laurentides, Kina8at a le vent dans les voiles. Le programme annoncé aujourd'hui fait partie d'une série d'initiatives mises en place par l'organisme ces dernières années. Sa directrice générale, Marie-Joelle Tremblay, promet que d'autres annonces importantes se profilent à l'horizon. «Vous entendrez de plus en plus parler de nous, assure-t-elle. Nous sommes honorés de la confiance que nous accordent nos différents partenaires et nous sommes fiers du rayonnement grandissant que Kina8at est en train d'acquérir chez nous et même ailleurs dans le monde.»

KINA8AT ENSEMBLE

CONCOURS DE CITROUILLES DÉCORÉES

Plusieurs citoyens, petits et grands, ont décoré ou sculpté une citrouille pour le concours cette année. Le choix des gagnants a encore été très difficile, car plusieurs citrouilles étaient très originales.

Voici donc les gagnants pour chacune des catégories pour l'édition 2024:

- Citrouille coup de cœur : Annabelle Brassard
- Citrouille la plus effrayante : Milann Amadei
- Le prix de participation a été remis à Éléonore St-Louis

Toutes nos félicitations aux participants. Quelle belle imagination !



SOIRÉE HALLOWEEN – 31 OCTOBRE

Encore cette année, la Fête de l'Halloween s'est déroulée au pont Couvert, pour le bonheur des petits et grands. Ce fut un succès monstre avec la visite de personnages de toutes sortes.

Un immense merci à nos précieux bénévoles qui se sont matérialisés en personnages d'Halloween pour l'occasion : mesdames Denise et Lyne Pelletier, Sylvie Savoie et monsieur Colin Murphy, et aux participants, petits et grands, pour cette belle soirée. Nous vous disons « À l'an prochain ! »

LA GUIGNOLÉE 2024 ET INSCRIPTION POUR UN PANIER DE NOËL

Exceptionnellement cette année, la Municipalité ne peut pas faire la collecte de denrées. En effet, avec les rénovations qui ont lieu à l'Hôtel de Ville et le déménagement temporaire des bureaux administratifs, il n'y a malheureusement aucun espace pour le rangement et la distribution des denrées.

Toutefois, vous pouvez apporter vos précieuses denrées à la Samaritaine, au 120, chemin de Brébeuf à Mont-Tremblant et/ou à un comptoir de collecte de la Ville de Mont-Tremblant.

Également, samedi le 14 décembre, des élus vont travailler à ramasser vos dons en argent dans l'objectif de remettre des cartes-cadeaux aux personnes en situation difficile de notre communauté.

Par la même occasion, la Fondation du Maire qui vient en aide aux familles et aux aînés du territoire, aux personnes en situation de pauvreté, mais aussi par l'organisation d'activités rehaussant la vitalité communautaire du territoire de La Conception, effectuera également une collecte.

Cette Fondation gagne beaucoup à se faire mieux connaître !



DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL ET MARCHÉ DE NOËL

Le Père Noël visitera les enfants sages de La Conception le **dimanche 15 décembre 2024**. Encore une fois cette année, les participants inscrits recevront de magnifiques cadeaux de chez Carpe Diem. De plus, un Marché de Noël sera tenu dans le cadre de cet événement. Nous invitons donc l'ensemble de nos citoyens à cet événement, où plus de 20 artisans et marchands seront présents sur place. Tous sauront trouver des présents pour eux-mêmes et leurs proches, il y en aura réellement pour tous les goûts !

**Private Room (ancienne église)
330 Rue du Centenaire, La Conception, QC J0T 1M0**

L'achat des précieux cadeaux remis aux enfants de notre communauté a été possible grâce à la grande générosité des entreprises suivantes : Bel-Air Tremblant, Pause Plein Air, Béton Vachon et Électricité Laurentides inc. Nous les remercions chaleureusement et leur souhaitons de très Joyeuses Fêtes.

Nous ramasserons également les dons en argent comptant directement sur place lors du Dépouillement / Marché de Noël du 15 décembre prochain de 10 h à 14 h.



Merci à l'avance pour votre grande générosité et votre bonté et merci aux élus qui vont recueillir vos dons. Grâce à vous tous, plusieurs passeront un plus beau temps des Fêtes et les enfants auront de la nourriture sur leur table et un cadeau sous l'arbre. Merci infiniment !

Vous vivez une situation difficile et souhaiteriez recevoir un coup de pouce pour la période des Fêtes ?

Communiquez avec nous au 819 681-3016, poste 5400 ou par courriel à loisirs@municipalite.laconception.qc.ca. La date limite pour faire une demande est le 11 décembre 2024.

Vous désirez faire un don ?

Vous pouvez faire un paiement à l'aide de votre institution bancaire. Ajoutez la Municipalité de La Conception à vos fournisseurs en entrez le numéro de référence suivant : 1188000000000000 (12 x 0) ou en personne dans une enveloppe adressée à la « Guignolée ». Un reçu vous sera fourni sur demande au 819 681-3016, poste 5400





LE COMPTOIR ALIMENTAIRE DE LA SAMARITAINE

Le comptoir alimentaire de la Samaritaine dessert plusieurs municipalités environnantes, dont la Municipalité de La Conception, et ce, tout au long de l'année.

Les personnes qui désirent déposer une demande doivent téléphoner au 819-429-5938 afin de prendre un rendez-vous.



BONJOUR À TOUS LES RÉSIDENTS DE LA CONCEPTION,

Nous désirons vous informer que notre Assemblée générale annuelle (AGA) a eu lieu avec succès et nous en profitons pour remercier les participants.

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site WEB pour plus d'informations à notre sujet, au telecablelaconception.com

Projet de consolidation de notre tête de ligne

Le projet de déménagement de la Tête de Ligne (TdL), en raison des modifications à l'Hôtel de Ville constitue une opportunité de mettre en place une redondance (c.-à-d. une 2e TdL) afin d'assurer un service continu en cas de sinistre à la tête de ligne principale.

Les travaux d'infrastructures extérieures débuteront bientôt afin d'être en mesure d'installer les nouveaux équipements à la fine pointe de la technologie. Nous procéderons alors à des essais avant d'aller en production au début du mois de décembre 2024.

Bien que nous allions nous efforcer de minimiser les bris de services, il est possible que des coupures ou des ajustements soient nécessaires pendant le processus. Nous nous excusons à l'avance pour les inconvénients que cela pourrait vous causer. Nous vous tiendrons informés de l'évolution des travaux par courriel et/ou sur notre site WEB.

Nouvelle technologie bientôt disponible sur le réseau coaxial

Des nouvelles technologies seront disponibles dès le premier trimestre de l'année 2025 pour les abonnés desservis par le réseau coaxial, ce qui permettra d'avoir accès aux nouveaux forfaits plus rapides.

Modifications de service

Pour tout changement de forfaits des services de télévision, de téléphonie résidentielle ou d'Internet, communiquez avec le service des ventes au 819-808-7545.

PATINOIRE

Surveillez l'ouverture de la patinoire et n'oubliez pas que la Municipalité vous offre un bâtiment chauffé, ouvert tous les jours et tous les soirs, et ce, jusqu'à 22 heures, afin de chauffer vos patins bien au chaud.



SOYEZ UN VOISIN SOLIDAIRE

7 gestes simples de bon voisinage pour encourager une communauté chaleureuse et sécuritaire

1. Se saluer, sourire, prendre des nouvelles. On ne se connaît pas? Osons briser la glace! Il n'est jamais trop tard pour se présenter.
2. Garder l'œil ouvert pendant les vacances des voisins. On peut aussi ramasser le courrier, arroser les plantes, nourrir les animaux, etc.
3. Souhaitez la bienvenue aux nouveaux voisins. On les informe des services et des commerces des environs.
4. Offrir des denrées en trop et des objets inutilisés: des légumes de votre jardin, des vivaces, des livres, etc.
5. Oser emprunter une tasse de sucre ou un chaudron pour cuisiner une fameuse sauce spaghetti (et en profiter pour en offrir une portion).
6. Proposer son aide: faire des courses ou sortir les poubelles pour une personne en convalescence, monter les sacs d'épicerie de notre voisine enceinte, etc.
7. Covoiturer pour faire les emplettes, aller aux activités sportives des enfants, participer aux activités municipales, etc.



D'autres idées: échanger du temps de gardiennage, proposer à notre voisine âgée de prendre un café ou d'aller prendre une marche, etc.